

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5214>



profs nés à l'étranger ?

Vos papiers !

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La semaine passée, un certain nombre de collègues de notre académie, dont le nom avait souvent une consonance étrangère, ont reçu une demande bien particulière du chef de la DRH...

Il leur fallait de toute urgence (avant le 25 novembre) fournir la photocopie de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport. La raison de cette demande ? Ils sont nés à l'étranger et le rectorat, pour mettre à jour des bases de données a besoin de renseigner la commune de naissance.

Le SNES FSU est intervenu lors du CTA du 18 novembre auprès de la rectrice qui a reconnu que le ton de cette lettre n'était pas approprié.

Il s'agissait en effet seulement d'éviter au rectorat des recherches dans le cadre de la mise à jour des dossiers des personnels enseignants alors que bien évidemment il détient déjà ces informations...

Le SNES FSU informe les collègues qu'ils ne risquent rien s'ils ne renvoient pas la dite pièce.